

QUINZIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE
UNIVERSEL

PALAIS DES NATIONS GENEVE

23 JANVIER 2013

DECLARATION DU BURKINA FASO A L'EXAMEN DU BOTSWANA

Monsieur le Président,

Ma délégation félicite le Botswana pour la soumission de son rapport national au titre du second cycle de l'EPU et salue les efforts déployés par ce pays depuis son premier examen pour mettre en œuvre les recommandations qui en étaient issues, et ceux de l'Ambassadeur PALAI ici à Genève tant pour son pays qu'au sein du Groupe Africain.

Ma délégation note avec intérêt l'ensemble des actions menées dans le cadre législatif, notamment dans le domaine judiciaire et la ratification d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Nous encourageons le Botswana à poursuivre cette dynamique en ratifiant les autres conventions internationales auxquelles il n'est pas encore partie.

Le Botswana a également entrepris de mettre en place une commission nationale des droits de l'homme conformément aux principes de Paris. Ma délégation lui recommande d'intensifier ses efforts pour rendre cela effectif.

Enfin, le pays a identifié des contraintes qui limitent l'effectivité de certains droits, notamment celui à l'éducation et la prise en charge efficiente des personnes réfugiées. Le Burkina Faso recommande au Botswana de solliciter les appuis auprès des institutions internationales susceptibles de l'accompagner pour lever ces contraintes

Je vous remercie